ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av.Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

DOSSIER ARCHITECTE: E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE : 002213320

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRE: 24-149

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys Québec Québec

LISTE DES PLANS:

A-000 PAGE COUVERTURE

100 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - DÉMOLITION 101 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - NOUVEAU 102 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - DÉMOLITION 103 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - NOUVEAU

104 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - DÉMOLITION 105 PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - NOUVEAU

A-500 DÉTAILS DES PLAFONDS A-501 DÉTAILS DES PLAFONDS



OSSIER ARCHITECTE: E2406 OSSIER PROPRIÉTAIRE: 002213320 OLE SAINT-CLÉMENT OUEST ÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIF AIS POUR CONSTRUCTION 2022.05.05

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

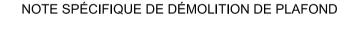
LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:

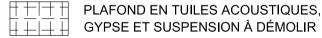
(POUR TOUTES LES FEUILLES)

XXX NUMÉRO DE LOCAUX



XXX \ NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI







APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)



PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE CONTENANT DE L'AMIANTE, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR



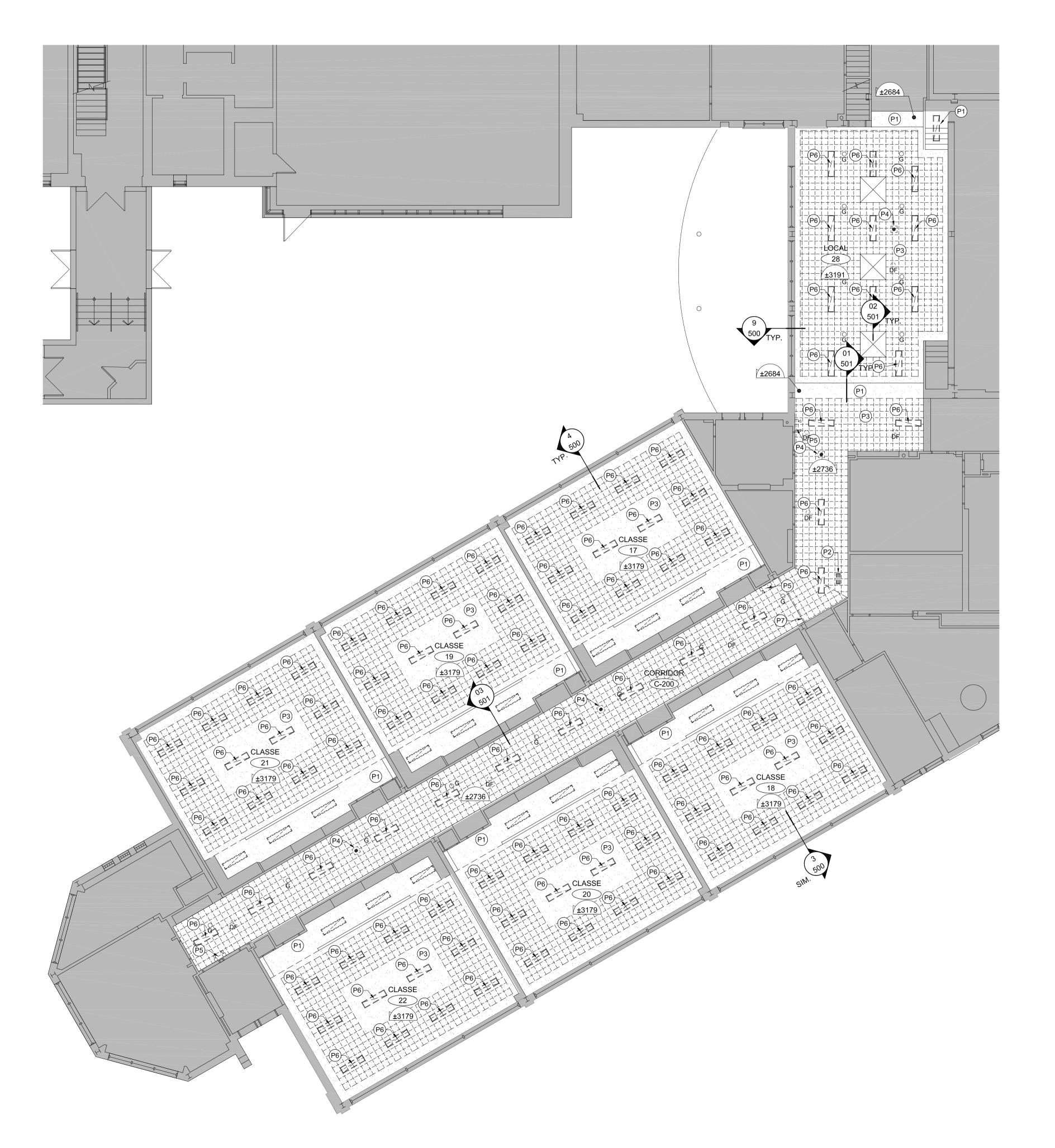
DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT À ENLEVER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE)

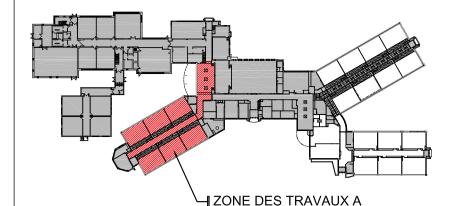
TÊTE DE GICLEUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- (P2) GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P6) LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P7) GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER





PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

_		
03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23



ARCHITECTES

5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

> DOSSIER ARCHITECTURE E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320

DESSINÉ PAR C.F.

CHARGÉ DE PROJET J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - DÉMOLITION

ÉCHELLE INDIQUÉES

A100 / 01 de 08

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

<u>NOTES GÉNÉRALES:</u>

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

XXX NUMÉROS DE LOCAUX



NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI



NOTE SPÉCIFIQUE DE CONSTRUCTION DE PLAFOND



NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)

NOUVEAU PLAFOND DE TUILES ACOUSTIQUES SUSPENDUES



HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)



NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR

2 PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE

3 XXX

(4) RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE.

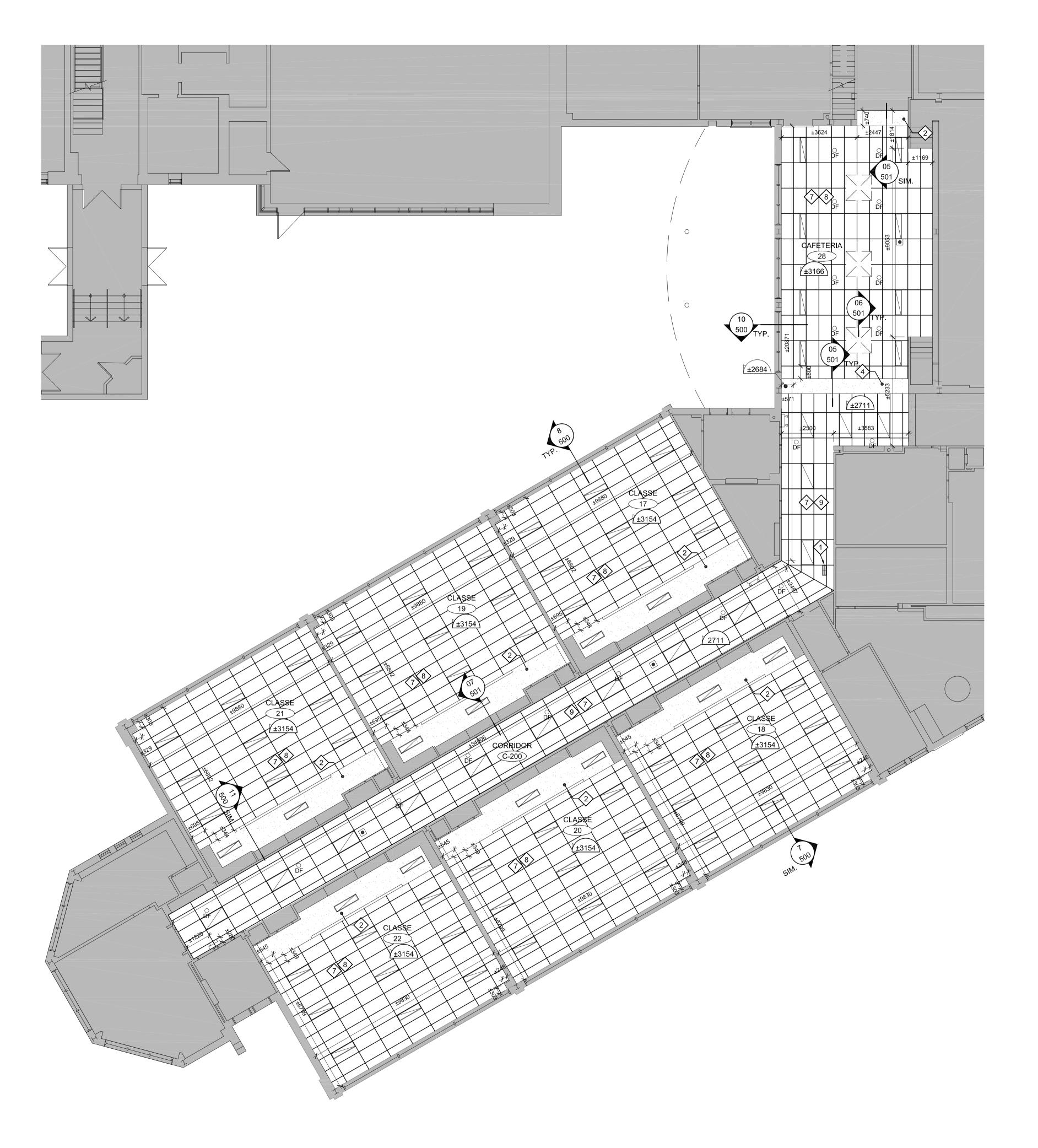
5 PROLONGER LA CLOISON EXISTANTE DE ±200mm (VOIR DÉTAIL)

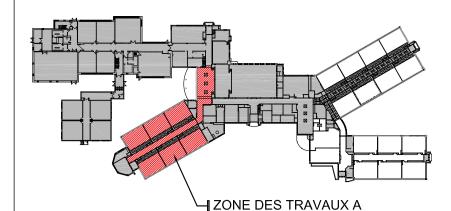
RAGRÉER ET PEINDRE LES MURS/CLOISONS TOUCHÉS AUX

ENDROITS OÙ LE PLAFOND A ÉTÉ DÉMOLI (SI REQUIS)

NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIA

NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIB





PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
03	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-12
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23



5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE

DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320

DESSINÉ PAR CHARGÉ DE PROJET

J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE A - NOUVEAU

A101/02 de 08 INDIQUÉES

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

XXX NUMÉRO DE LOCAUX



XXX \ NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI





APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU



PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)



PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE CONTENANT DE L'AMIANTE, GYPSE ET SUSPENSION À DÉMOLIR



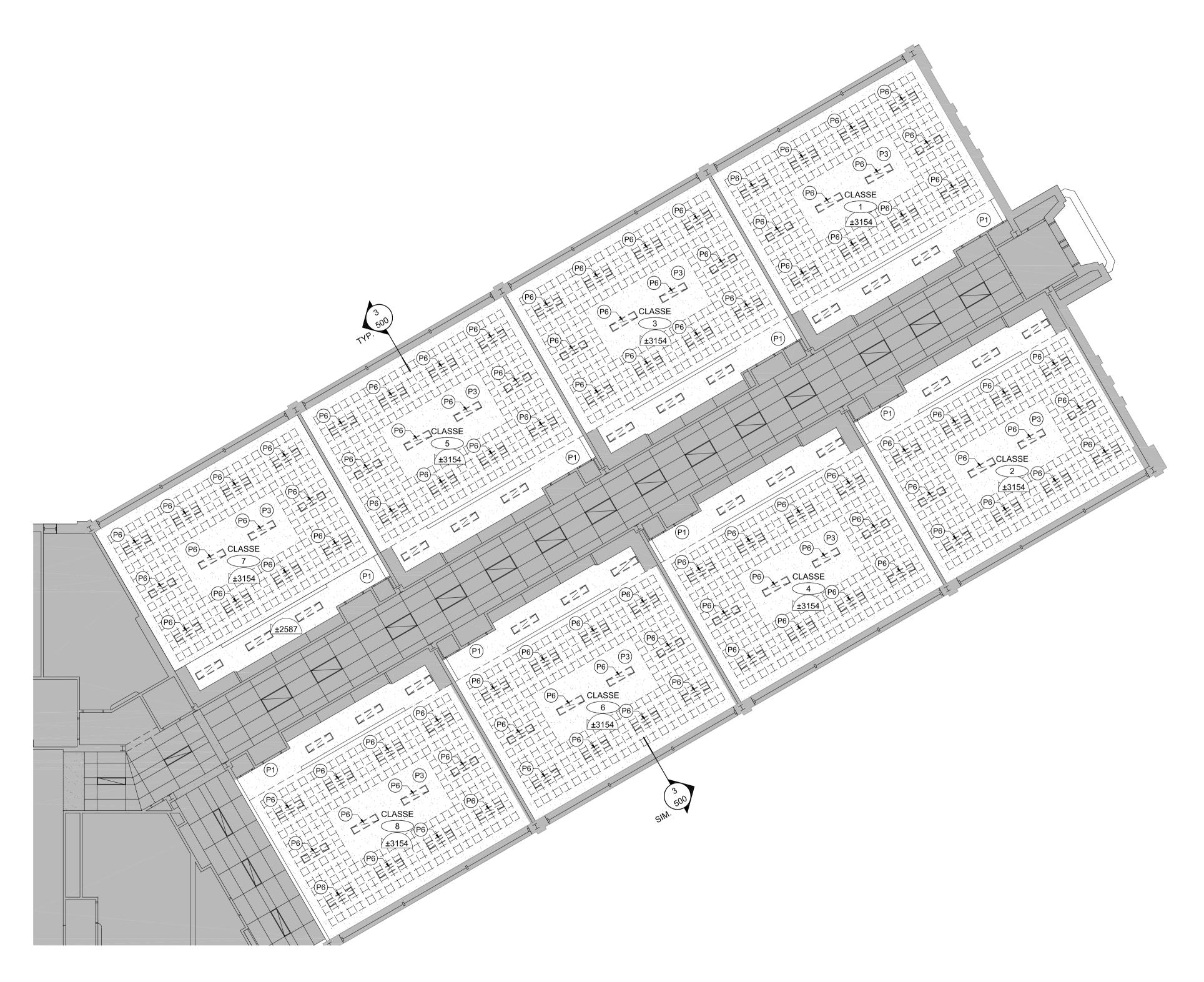
DÉTECTEUR DE FUMÉE EXISTANT À ENLEVER ET CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE)

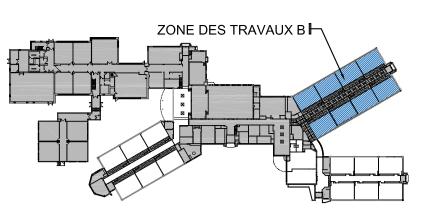
TÊTE DE GICLEUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- (P2) GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P6) LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P7) GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER





PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

_		
03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23





5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE

DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320

DESSINÉ PAR CHARGÉ DE PROJET

J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - DÉMOLITION

ÉCHELLE INDIQUÉES

A102 / 03 de 08

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

XXX NUMÉROS DE LOCAUX



NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI



NOTE SPÉCIFIQUE DE CONSTRUCTION DE PLAFOND NOUVEAU PLAFOND DE TUILES ACOUSTIQUES SUSPENDUES



NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)



HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)



NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR

2 PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE



4 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE.

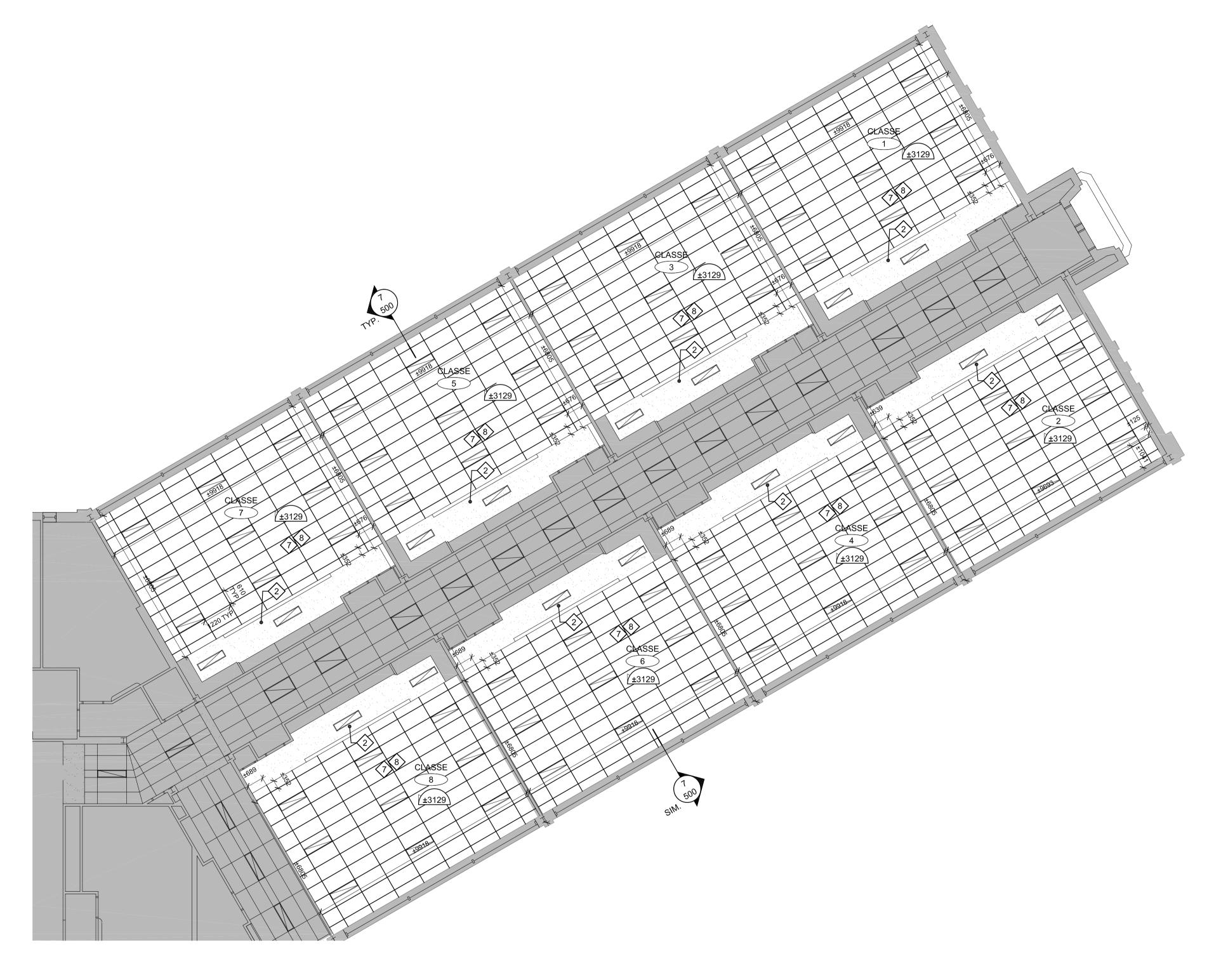
5 PROLONGER LA CLOISON EXISTANTE DE ±200mm (VOIR DÉTAIL)

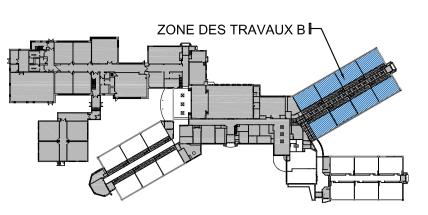
RAGRÉER ET PEINDRE LES MURS/CLOISONS TOUCHÉS AUX

ENDROITS OÙ LE PLAFOND A ÉTÉ DÉMOLI (SI REQUIS)

NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIA

NOUVEAU PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE DE TYPE CIB





NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

_		
03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23





5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

DOSSIER ARCHITECTURE

DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320

DESSINÉ PAR CHARGÉ DE PROJET

J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE B - NOUVEAU

ÉCHELLE

A103 / 04 de 08 INDIQUÉES

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION: (pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE,

NOTES GÉNÉRALES:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

LÉGENDE DE PLAFOND - DÉMOLITION:

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

XXX NUMÉRO DE LOCAUX



XXX \ NIVEAU DE PLAFOND FINI P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI





APPAREIL D'ÉCLAIRAGE EXISTANT AU PLAFOND À ENLEVER (VOIR ÉLECTRIQUE)







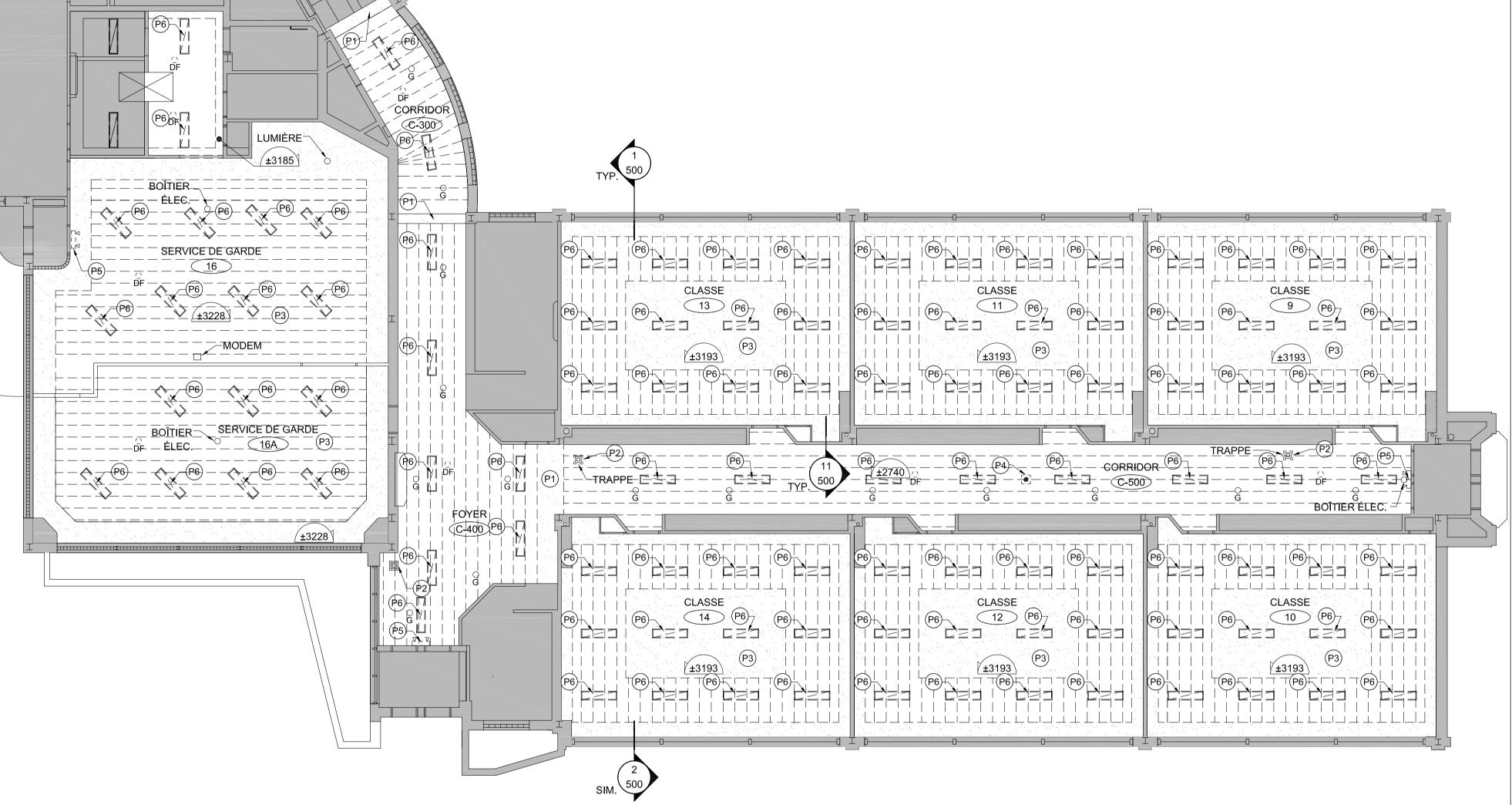
CONSERVER POUR RÉINSTALLATION (VOIR ÉLECTRIQUE) TÊTE DE GICLEUR EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER

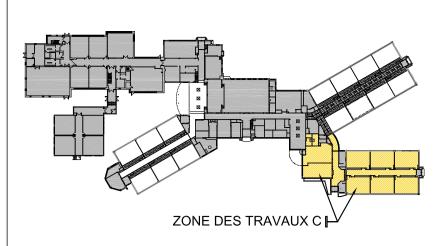
POUR NOUVEAU (VOIR MÉCANIQUE)

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION DE PLAFOND:

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- P1 RETOMBÉE EN ENDUIT ET PLÂTRE EXISTANTE À RAGRÉER ET REPEINDRE
- (P2) GRILLAGE ET PERSIENNE À ENLEVER. VOIR PLAN INGÉNIEUR
- PLAFOND DE TUILE ACOUSTIQUE OU D'ENDUIT CONTENANT DE L'AMIANTE ET DE GYPSE À DÉMOLIR, INCLUANT LA SUSPENTE ET TOUT AUTRES ÉLÉMENTS
- P4 HAUT-PARLEUR À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- P5 INDICATEUR D'ISSUE À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P6) LUMINAIRE EXISTANT À DÉMANTELER (VOIR ÉLECTRIQUE)
- (P7) GRILLAGE MÉTALLIQUE À DÉMANTELER





PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

	ÉMO DOUD ADDEL DIOSSOS	0004.44.40
03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23



ARCHITECTES



5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

> DOSSIER ARCHITECTURE E2406

DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320 DESSINÉ PAR C.F.

CHARGÉ DE PROJET J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - DÉMOLITION

ÉCHELLE A104 / 05 de 08 INDIQUÉES

(POUR TOUTES LES FEUILLES)

- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT AMÉNAGER DES CLOISONS TEMPORAIRES ANTI-POUSSIÈRES ET ANTI-BRUIT (VOIR DEVIS) AU PÉRIMÈTRE DE SES TRAVAUX. CES OUVRAGES DE PROTECTION DEVRONT ÊTRE ENTRETENUS DURANT LE CHANTIER ET SERONT DÉMOLIS À LA FIN DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR RÉPARERA ET RAGRÉERA IDENTIQUE À L'EXISTANT TOUS LES FINIS ET MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS PAR CES ÉCRANS OU CLOISONS.
- EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DÉGAGERA LES ACCÈS AUX ISSUES AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES OCCUPANTS.
- FAIRE TOUS LES PERCEMENTS REQUIS DANS LES MURS DE MAÇONNERIE ET DANS LES ENTREPLAFONDS (POUVANT CONTENIR DE L'AMIANTE) POUR LE PASSAGE DE CONDUITS MÉC./ÉLECT. (VOIR PLANS MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE)
- À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX EXISTANTS OÙ SONT EFFECTUÉS DES TRAVAUX, TENIR LES PORTES FERMÉES ET LES SCELLER ADÉQUATEMENT POUR LA PRÉVENTION DE LA PROPAGATION DE LA POUSSIÈRE.
- COORDONNER LA FERMETURE DU SYSTÈME DE VENTILATION AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- FOURNIR ET INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES.

NOTES GÉNÉRALES DE DÉMOLITION:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS, FAIRE TOUTES LES DÉMOLITIONS REQUISES, Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER, POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ, D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR ET AUTRES.
- SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA SECTION 01 74 13 POINT 1.2.2 DU DEVIS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLIMINATION DES REBUTS HORS DU CHANTIER ET LES AUTRES EXIGENCES PARTICULIÈRES.

NOTES GÉNÉRALES:

(pour toutes les feuilles)

- EN PLUS DE CE QUI EST INDIQUÉ AUX DESSINS RAGRÉER TOUTES LES SURFACES (PLANCHERS, MURS, PLAFOND ET AUTRES) AFFECTÉES PAR LES PRÉSENTS TRAVAUX (ENLÈVEMENT OU ENCASTREMENT D'APPAREILS, DE FILAGE, DE CONDUITS ET D'ACCESSOIRES, DE MOBILIER ET AUTRES), Y COMPRIS À L'EXTÉRIEUR DES LIMITES DU CHANTIER.
- CES DESSINS ONT ÉTÉ PRÉPARÉS À PARTIR DE DOCUMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE AINSI QUE DES RELEVÉS SOMMAIRES DES LIEUX.
- TOUTES LES DIMENSIONS INDIQUÉES SUR LES PLANS SONT APPROXIMATIVES. AVANT DE COMMENCER LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE ET VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE, ET AVISER L'ARCHITECTE SANS DÉLAI DE TOUTE ERREUR OU NON-CONCORDANCE.
- CONSIDÉRER CES DESSINS POUR L'AGENCEMENT GÉNÉRAL, NE PRENDRE AUCUNE MESURE À L'ÉCHELLE POUR L'INTERPRÉTATION DES DIMENSIONS DE CONSTRUCTION.
- PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTES LES CONDITIONS DE CHANTIER INHÉRENTES AUX TRAVAUX À EXÉCUTER AFIN DE CONNAÎTRE LES ASSEMBLAGES ET LES MATÉRIAUX EXISTANTS. PRÉVOIR L'INTERVENTION EN CONSÉQUENCE, ET S'ASSURER DE LA BONNE CONCORDANCE DES DIMENSIONS ET DES ASSEMBLAGES ENTRE LES DESSINS ET LES CONDITIONS EXISTANTES.
- TOUTES LES DIMENSIONS SONT DONNÉES SELON LE SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉS (SI).
- SE CONFORMER À TOUS LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR.

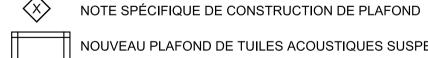
LÉGENDE DE PLAFOND - CONSTRUCTION:

XXX NUMÉROS DE LOCAUX

NIVEAU DE PLAFOND FINI



P/R AU NIVEAU DE PLANCHER FINI



NOUVEAU PLAFOND DE TUILES ACOUSTIQUES SUSPENDUES



NOUVEAUX APPAREILS D'ÉCLAIRAGE (VOIR ÉLECTRIQUE)



HAUT-PARLEUR EXISTANT OU NOUVEAU (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)



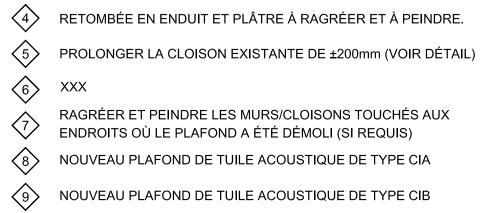
NOUVEAUX GRILLAGES ET PERSIENNES À INSTALLER DANS LE NOUVEAU PLAFOND SUSPENDU. (VOIR PLAN INGÉNIEUR POUR NOUVEL EMPLACEMENT)

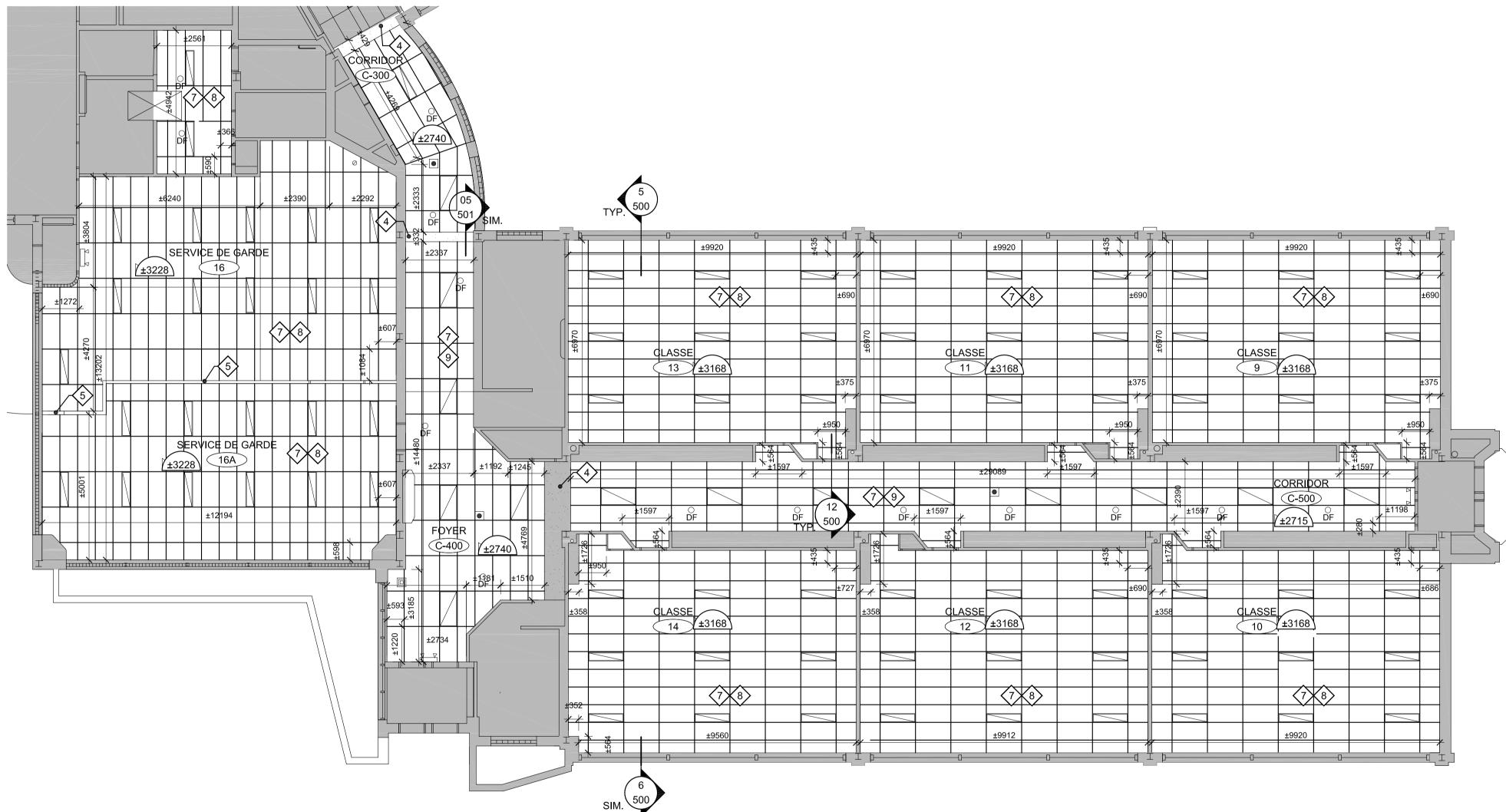
NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION DE PLAFOND :

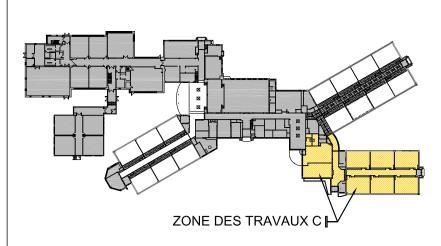
NOUVELLES GRILLES ET PERSIENNES, VOIR PLANS INGÉNIEUR

2 PLAFOND EN ENDUIT ET PLÂTRE À RAGRÉER ET À PEINDRE

3 XXX







PLAN CLÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

_		
03	ÉMIS POUR APPEL D'OFFRES	2024-11-12
02	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 100%	2024-11-04
01	ÉMIS POUR COMMENTAIRES 60%	2024-09-23



5005, Boulevard Lapinière, Bureau 5040, Brossard, Qc J4Z 0N5 Tél.: 450 445-8733 Téléc.: 450 445-5542 Courriel: info@prismearchitecture.com

> DOSSIER ARCHITECTURE E2406 DOSSIER PROPRIÉTAIRE 002213320 DESSINÉ PAR

C.F. CHARGÉ DE PROJET J.DEXTRADEUR

ÉCOLE SAINT-CLÉMENT OUEST RÉFECTION DES FINIS DE PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE

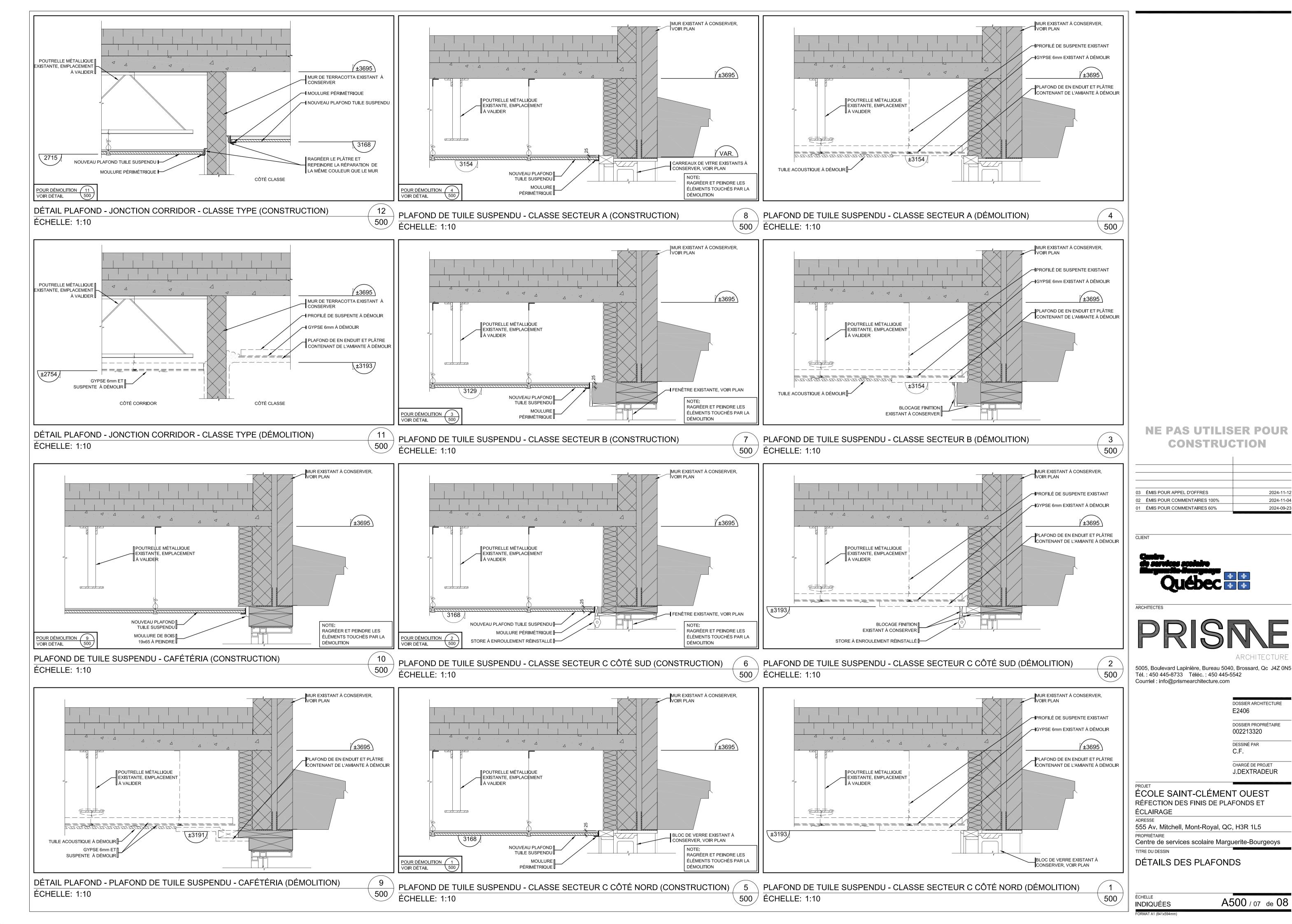
555 Av. Mitchell, Mont-Royal, QC, H3R 1L5

Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI ZONE C - NOUVEAU

ÉCHELLE INDIQUÉES

A105 / 06 de 08



2024-09-23

DOSSIER ARCHITECTURE

DOSSIER PROPRIÉTAIRE

E2406

002213320

DESSINÉ PAR

CHARGÉ DE PROJET

J.DEXTRADEUR

C.F.

